



PHIL'INFO

Le bulletin d'information du Café Philo de Narbonne

N° 54 - Décembre 2011

Agenda Philo

- **Apéro philo** sur le thème de la reconnaissance au club Léo Lagrange (Narbonne) ce mardi 6 décembre à 19h ; avec auberge espagnole. Voir détails ci-contre...
- **Atelier philo** de l'Université Populaire de Septimanie samedi 10 décembre (9h30-12h15) au Club Léo Lagrange. Début d'un cycle sur la notion de société alternative. Voir détails ci-dessous...
- **Café Philo Sophia (Maison du Malpas à Colombiers, 34)** samedi 10 décembre à 18h sur le thème suivant : « La naïveté est-elle une maladie de l'enfance ? ».
- **Prochain rendez-vous pour le Café Philo de Narbonne, lundi 9 janvier 2012 à 18h** : « La fin justifie-t-elle les moyens ? ».

Que cache la nudité ?

Ce lundi 5 décembre, à 18h au Café de la Poste, Bd Gambetta, prochaine séance du café philo.



Que cache la nudité?

La nudité est souvent définie négativement : sans vêtement, sans ornement. Par le dévoilement, elle révèle les formes, le corps, elle éveille le désir. Pourquoi l'interdit-on ? Pourquoi se cache-t-elle ? Et que cache-t-elle elle-même ?

Prochaine réunion le 9 janvier : « La fin justifie-t-elle les moyens ? ».

Apéro philo sur la reconnaissance...

Dans le cadre du pôle philosophique de l'Université Populaire de Septimanie, ce mardi 6 décembre de 19h à 22h, à la salle Madaule (1^{er} étage) du club Léo-Lagrange, aura lieu un débat sur la question de la reconnaissance, introduit par Robert Gautier et animé par Michel Tozzi.

Il prendra la forme d'un « apéro philo », c'est-à-dire pratiquement d'une auberge espagnole, où chacun apporte assiette, verre et couverts, serviette, pain, boisson ; et un plat ou dessert à partager de façon conviviale... Le sujet : « la reconnaissance ». Par ce mot de "reconnaissance" on peut être renvoyé à plusieurs réalités, la gratitude, l'aveu, l'exploration...

"Reconnaissance" nous renvoie aussi une nouvelle réalité : le paradoxe contemporain de l'individualisme et du communautarisme revendiqués en même temps dans nos sociétés. Aujourd'hui peut-on dire "moi", ce que l'on est, grâce aux seules ressources d'une réflexion solitaire, ou des relations interindividuelles sont-elles nécessaires? Peut-on s'estimer soi-même si ce qui constitue nos origines et nos appartenances, choisies ou non, est opprimé ou méprisé?"

Atelier philo UPS... Nous avons décidé de travailler, au prochain atelier philo de l'Université Populaire de Septimanie le 10 décembre (9h30-12h15 au Club Léo Lagrange), et pour plusieurs séances, la notion de **société alternative**, travaillée par plusieurs UP. Il est demandé aux personnes intéressées d'arriver avec un texte du type : "Pour moi, une société alternative à la société actuelle, c'est ou ce serait...". Celles et ceux qui ne peuvent venir, ou participent au café philo mais non à l'atelier (ouvert!), peuvent aussi envoyer une contribution en fichier attaché à : michel.tozzi@orange.fr

SYNTHÈSE
LUNDI 21
NOVEMBRE
2011

La majorité a-t-elle toujours raison ?

Penser, c'est dire non aux préjugés de la foule, et créer, c'est se singulariser par rapport à la masse. Se ranger à l'opinion majoritaire serait donc à la fois anti philosophique et anti artistique. Mais en démocratie, c'est la majorité qui a raison, et un démocrate doit respecter la majorité, même s'il n'est pas d'accord avec elle. Comment donc articuler, individuellement et collectivement, la loi de la majorité avec le désaccord individuel ou minoritaire ?

Michel Tozzi présente le point de vue du « pour » : la majorité a toujours raison. Son argumentaire est développé autour de la notion de majorité. Il rappelle ce qu'est la majorité dans son acception mathématique, soit $50\% + 1$. Les conséquences en sont : la prise de décision qui évite l'écueil de l'attente d'une unanimité ; le statut de l'individu, chacun vaut 1 quels que soient son origine, son rang social, sa position dans la société ; le nombre qui fait raison et non preuve.

Sylvie Queval présente le point de vue du « contre » : la majorité n'a pas toujours raison. Elle prend appui sur la notion d'opinion en tant qu'avis porté sur un sujet quel qu'il soit. Les conséquences en sont : tous les domaines sont concernés ; le risque ou le danger de se ranger à l'opinion majoritaire. Constat : la majorité est versatile, penser ne se délègue point. L'individu est confronté à l'argumentation de trois possibles d'opinion personnelle par rapport à l'opinion majoritaire (schéma combinatoire classique).

De la première partie des interventions du public (10 prises de parole), il ressort cinq thèmes de débat : le politique, l'art, la démocratie, le pouvoir, la raison.

Le politique. Le débat s'oriente d'emblée vers la notion de proportion pour une tentative de définition de la majorité. La majorité est présentée comme une notion relative, fragile, sur laquelle s'appuie néanmoins la prise de décision. Ou, plus précisément sur laquelle est censée s'appuyer la prise de décision. D'où les questions qui intéressent la démocratie, lieu d'excellence de la décision majoritaire : la représentation proportionnelle garantit-elle une plus grande démocratie ? Comment prendre en compte des minorités ou des opinions minoritaires ? Après une série d'échanges, se dégage un constat assez pessimiste : la démocratie, ça ne fonctionne pas ; la majorité, ça ne fonctionne pas. D'où la question évidente : Soit, mais alors, quoi à la place. Ou encore : sur quoi fonder la prise de décision ?

L'art. Le débat est rapidement convergent sur l'idée d'inadéquation entre l'art et la notion de majorité. Le décalage entre l'œuvre produite et l'œuvre reçue, la chronologie de réalisation des œuvres, le goût de cha-

cun, sont les arguments avancés.

La démocratie. Le débat est assez consensuel sur la proposition d'un intervenant qui affirme que l'idée issue de la majorité donc idée dominante, devient une opposition de fait à l'émergence de l'idée individuelle !

Le pouvoir. Trois formes d'organisation de sociétés sont mises en avant. Le totalitarisme, la démocratie et le tribalisme. Chacune de ces mises en œuvre d'organisation a ses avantages et ses inconvénients. Mais une nouvelle forme de pouvoir tend à s'implanter et à modifier les codes établis, il s'agit du pouvoir médiatique. De nombreuses références à l'actualité viennent illustrer cette thèse.

La raison. Le café philo se devait d'évoquer la raison dans la recherche du consensus. N'est-ce pas la voie de la raison qui pourrait combler les manques relevés dans le débat ? Enfin une distinction est avancée, entre la volonté de tous et la volonté générale, en référence à J.J.Rousseau.

La deuxième partie du débat après la pause (9 prises de parole dont 7 nouvelles) explore trois nouvelles pistes de réflexion : la manipulation d'opinion et de l'opinion, la question de l'éclairage de l'opinion, la représentation de ceux qui portent la parole des autres.

Le rôle des représentants et/ou des élus, en constante recherche d'équilibre démocratique donc de majorité les conduit au conformisme de pensée. La difficulté tient dans la distance entre l'individu qui ne se sent plus représenté et la prise de décision à laquelle est amené celui qui a été désigné par ce même individu. Une distinction doit être apportée entre deux situations, il s'agit de la prise de décision en macro ou en micro société. La micro société devrait favoriser la recherche du consensus. Le rôle des experts et des médias, avec une confusion dans les fonctions et les statuts des uns et des autres, aboutit à la manipulation ou au formatage de l'opinion.

Comment faire pour prendre des décisions qui représenteraient le plus d'idées consensuelles ? Existe-t-il une pensée originale en démocratie ? Les participantes et participants au débat ont tenté de répondre à ces questions qui reviennent à l'interrogation du départ sur une définition de la majorité. Deux voies sont ouvertes, elles n'ont pas la prétention à l'exclusivité : l'une est dans la possibilité d'une transgression, l'autre insiste sur la nécessité de l'expression des minorités. .

Synthèse de la 153ème séance du Café Philo de Narbonne (lundi 21 novembre 2011).

Introduction : Sylvie Queval et Michel Tozzi

Animation : Michel Tozzi

Présidence de séance : Anne-Marie de Backer

Synthèse : Paul Cabanac